

Compte rendu du Club « environnement »

dans l'enceinte du Salon international BOIS ÉNERGIE

Thème : Environnement et Énergies – les aides de l'ADEME aux entreprises

Jeudi 2 avril 2009

Étaient présents

Denis BAILLET (*Société AS'BOIS*) ; Didier CAPDEVILLE (*SYDOM DU JURA*) ; Gérard CLAIROTTE (*Société REVETIS*) ; Jean-Luc DAVID (*Société ESTIMPRIM 2BJP*) ; Patrick DECUYPER (*Société C&K COMPONENTS*) ; Nicolas FIDON (*Société CONSTRUCTIONS DE TRADITION*) ; Stéphane FOUQUE (*FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE*) ; Marc FRANÇAIS (*Société SIOBRA*) ; Dominique FROISSARD (*Société TABLETTERIE FROISSARD*) ; Eric GARAIN (*Groupe HOLCIM FRANCE*) ; Jeremy HUGUES DIT CILES (*expert bois*) ; Xavier MAROTTE (*Société MAROTTE*) ; Alexis MONTPEYROUX (*Chargé de communication Salon Bois Énergie*) ; Florence MORIN (*ADEME de Franche-Comté*) ; Alain MOUNIÉ (*Société VENFROID*) ; Pierre VERGUET (*Société CONSTRUCTIONS DE TRADITION*)

Étaient excusés

Fabien APPOINTAIRE (*Société V 33*) ; Jean-Michel CHAUVIN (*CRCI DE FRANCHE-COMTE*) ; Cécile DAVID (*Groupe GC*) ; Philippe DE CARLI (*Société SORECA POIDS LOURDS*) ; Virginie DEREPAZ ; Stéphane DUCLOCHER (*Société MONNARD SNC*) ; Laure FONTAINE (*ADEME de Franche-Comté*) ; Jean-Claude GUILLERMOZ (*Société REVETIS*) ; Pascal MAROTTE (*Société MAROTTE*) ; Jean-Marc MONNARD (*Société MONNARD SNC*) ; Anne-Laure MOUGET (*Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura*) ; Nicolas OLIVIER (*Société MONNARD SNC*) ; Fabienne OUDET (*Société DIAGER INDUSTRIE*) ; Michel PIOTELAT (*FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE*) ; Nathalie ROSE (*Société CLAVIERE VIANDES*) ; Christophe SAVEL (*Société V33*) ; Coralie SIMON (*Société SIGNAUX GIROD*) ; Catherine WITKOWSKI (*Société IDEAL STANDARD*)

Les Membres du Club « Environnement » sont reçus sur le Salon International BOIS ÉNERGIE par Alexis MONTPEYROUX (*Chargé de communication Salon Bois Énergie*) et Jeremy HUGUES DIT CILES (*expert bois*), pour une visite technique.

A sa création en 1998, le Salon BOIS ÉNERGIE était le premier Salon au monde dédié à la production d'énergie à partir du bois. Pour sa dixième édition, près de 20 000 visiteurs ont été accueillis sur le site historique de Lons le Saunier.

Vitrine de toute la filière avec plus de 200 exposants venant de 10 pays européens, le Salon présente les dernières avancées technologiques en matière de production d'énergie à partir du bois que ce soit en terme de matériel forestier, de sciage / fendage des bois, broyeurs, presse à granulés, manutention, chaudières automatiques, poêles, co-génération, exploitants de chauffage, réseaux de chaleur, bureaux d'études...

Le Salon est organisé par la Société BEES (*BIOÉNERGIE ÉVÉNEMENTS ET SERVICES*), nous remercions Paul STUART, Directeur, pour son accueil.

Environnement et énergie « les aides de l'ADEME aux entreprises », intervention de Florence MORIN de la Délégation Franche-Comté

Florence MORIN présente en préambule les grands principes engagés par le Grenelle Environnement :

Projet de loi Grenelle I

Le **projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle Environnement**, dénommé "Grenelle I", qui comporte 50 articles, a été adopté à la quasi unanimité en première lecture le 21 octobre 2008 à l'Assemblée Nationale et le 10 février 2009 au Sénat. Le projet est actuellement en cours d'examen en vue de sa seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Le texte du projet de loi est consultable depuis le site Internet de l'Assemblée nationale : www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0200.asp.

Projet de loi Grenelle II

Le projet de loi « Grenelle II », dont l'intitulé est désormais « **Projet de loi portant engagement national pour l'environnement** », a été présenté déposé au Sénat le 12 janvier 2009.

Ci-dessous vous trouverez le lien pour accéder aux différents textes expliquant le projet et le projet lui-même sur le site Internet du MEEDDAT :

- le guide des principales mesures
- le guide "simplifié" des principales mesures
- le texte du projet de loi
- l'exposé des motifs
- la présentation des mesures fiscales

www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4106

L'examen au Parlement du projet de loi Grenelle II a été déclaré d'urgence et l'examen en commission au Sénat a été lancé au mois de mars 2009.

Grenelle III - Loi de finances pour 2009

Le troisième volet du Grenelle, dit "Grenelle III", correspond à la **loi de finances pour 2009**. Cette loi de finance n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 (*JO du 28 décembre 2008*) contient un certain nombre de mesures fiscales et budgétaires relatives au Grenelle. Le texte la loi de finance est consultable depuis Légifrance :

www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019995721&dateTexte=&categorieLien=id.

Plus d'informations sur le Grenelle

Par ailleurs, vous pouvez également consulter le site Internet officiel du Grenelle de l'environnement : www.legrenelle-environnement.fr. Depuis ce site, pouvez notamment télécharger un [PowerPoint datant du 23 septembre 2008, listant l'ensemble des mesures prévues dans le cadre du Grenelle](#).

Florence MORIN indique que l'ensemble des orientations de maîtrise en matière d'énergie, du développement des énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique est confirmé :

- **Facteur 4 : division par 4 des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.**
- **23 % d'énergies renouvelables dans le cadre du « 3 X 20 » européen.**
- **Intégralité du Plan Bâtiment, avec notamment la confirmation de la norme de 50 kmEP/m²/an exprimée en énergie primaire - pour l'ensemble des bâtiments neufs (*modulé en fonction de la localisation*) dès fin 2012. Et pour les bâtiments existants, un objectif de réductions des consommations d'au moins 38 % d'ici 2020.**

Florence MORIN présente (*guide remis aux participants*), ensuite les principaux outils mise à la disposition de l'entreprise par l'ADEME. Le guide est sur téléchargeable sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr et de la CCI du Jura : www.jura.cci.fr

L'ADEME intervient sur de nombreux axes dans le cadre de la convention CPER - ADEME - RÉGION - DÉPARTEMENT 2007/2013 :

- la conception des produits à valeur ajoutée environnementale avec des logiciels gratuits comme bilan Produit (*premiers pas vers l'éco-conception*) et une aide financière de 50 à 70 % pour les diagnostics et prédiagnostics éco-conception.
- La lutte contre l'effet de serre (*le Grenelle Environnement évoque l'obligation de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises de plus de 250 salariés*). Dans ce domaine, l'ADEME propose le Bilan Carbone (*méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre*) - pour de plus amples renseignements : www.ademe.fr/bilan-carbone
- Aides à la décision dans le domaine de l'environnement et de l'énergie. Ces aides concernent en particulier :
 - les économies d'énergies des procédés et des bâtiments
 - les énergies renouvelables
 - la gestion et le traitement des déchets
 - la gestion des transports (*Plan de Déplacement Entreprises*)
 - le management environnemental

A noter plus particulièrement, dans le domaine de l'énergie :

- le pré-diagnostic énergie finance 50 % des études préalables (*plafond 3 800 € HT maxi*) - (*intervention ADEME / le Conseil Régional n'intervient plus pour les entreprises*).
- le diagnostic énergie finance 50 % des études (*plafond 15 000 € HT maxi*) (*intervention ADEME / le Conseil Régional n'intervient plus pour les entreprises*).
- les études de faisabilité (*solaire, bois énergie...*) financées à hauteur de 75 000 € HT maximum également à hauteur de 70 %.

Enfin, les aides à l'investissement à hauteur de 40 % du montant des investissements pour certains types d'énergies renouvelables : méthanisation (*sur appel à projet*), solaire thermique (*solaire photovoltaïque non-aidable*), pompes à chaleur (*sur eau de nappe uniquement*). Le détail de ces aides ainsi que la présentation complète de Florence MORIN est disponible sur le site internet de la CCI du Jura : www.jura.cci.fr

La prochaine réunion se poursuivra sur le thème de la nouvelle réglementation des fluides frigorigènes. Une invitation vous sera adressée mi-juin.